

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 20 NOVEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 14 NOVEMBRE 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : - M. Bertrand GAUFRYAU - Mmes Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Marianne BERQUE-MANSAS

#### POUVOIRS :

M. Bertrand GAUFRYAU donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : MUSEE DE BORDA : DONS**

Les collections du Musée de Borda sont enrichies régulièrement d'œuvres en rapport avec ses différentes orientations thématiques.

Conformément à l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces objets doivent être soumis, pour acceptation, au Conseil Municipal.

Il est proposé d'accepter les dons suivants :

1) Don de Monsieur le Professeur Jean-Roger Soubiran, historien de l'art, domicilié 5 allée Pascot à Latresne (33 360), d'un ensemble d'œuvres :

#### Peinture :

- Julien Calvé, « Gelée blanche, marais de Pibran, Médoc », encadré, valeur 2700 €
- Jean-René Chassigne, « Paysage », encadré, valeur 300 €
- Raoul Dosque, « Le ruisseau Le Peugue à Pessac, Gironde », encadré, valeur 1000 €
- Jean-Blaise Giraud, « Étude », encadré, valeur 1000 €
- Abel-René Lataste, « Un ruisseau en hiver », encadré, valeur 700 €
- Jean Lattapy, « Route, ferme, pins », encadré, valeur 800 €
- Alain Nogaro dit Anora Borra, « Vendangeuse », valeur 1500 €
- L. Pita, « Étang landais », valeur 100 €
- Pierre Théron, « Forêt landaise », valeur 800 €
- Pierre Théron, « L'arbre », valeur 600 €

- Pierre Vauthier-Oudiné, « Paysage d'hiver », encadré, valeur 500 €

Arts graphiques :

- Eugène Bléry, « Forêt à Fontainebleau », eau-forte, valeur 350 €
- Léo Drouyn, « Marécage landais », dessin, valeur 200 €
- Émile Vignes, « Pont sur le Bourret », photographie, valeur 50 €
- Émile Vignes, « Vieille ferme landaise », photographie, valeur 50 €

Mobilier :

- un cadre à canaux moderne, valeur 100 €
- un grand cadre blanc d'époque 1930/40, valeur 200 €
- un cadre de miroir époque Napoléon III pouvant servir d'encadrement de tableau, valeur 250 €
- trois cadres anciens, valeur 100 €

Le don de Monsieur Soubiran s'élève à un total de 11 300 €.

2) Don de Mme Andrée-Michèle Bargelès, domiciliée 85 route d'Orthez, à Saugnac-et-Cambran (40 180) :

- une série de moules en plâtres et de terres cuites, tous réalisés par le potier Jean-Baptiste Mothes (1886-1945) de Saugnac-et-Cambran (voir la liste détaillée en annexe, valeur totale 2 115 €).

3) Don de Madame Michèle Molères, domiciliée à Donzacq (40360) :

- un foulard en soie représentant le vaisseau Le Borda, valeur 30 €

4) Don de Madame Laëtitia Rodriguez, directrice du Musée de Borda :

- une paire de banderilles, valeur 30 €
- une carte postale représentant Frascuelo, valeur 10 €

5) Don de l'association GRECAM, sise Maison des Associations, 22-24 boulevard de Candau, à Mont-de-Marsan (40 000), représentée par son Président Alain Costes :

- une aquarelle sur papier de Jean-Jacques Ducom, représentant le jeu de la toupiade sur l'Adour, valeur 200 €

6) Don à la Ville de Monsieur Junca-Lamarque, domicilié 44 avenue Victor Hugo, à Dax (40 100) :

- 529 cassettes VHS de corridas essentiellement landaises, entre 1990 et 2000, valeur 529 €

Ces cassettes sont provisoirement conservées par le Musée de Borda, mais pourront être affectées à une autre institution patrimoniale de la Ville.

Conformément à la loi Musée du 4 janvier 2002, les musées de France doivent solliciter l'avis de la Commission scientifique régionale pour les acquisitions, pour décider de l'intégration de ces objets dans l'Inventaire du Musée. Les œuvres à valeur patrimoniale destinées à intégrer l'Inventaire du Musée seront soumises à l'avis de cette commission, les autres biens culturels seront conservés au musée à titre documentaire, muséographique ou pédagogique.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

ACCEPTÉ le don des oeuvres désignées ci-dessus, pour l'enrichissement des collections du Musée de Borda,

SOLLICITE l'avis de la Commission Scientifique Régionale pour les Acquisitions, de la DRAC Aquitaine pour l'intégration des oeuvres à valeur patrimoniale à l'Inventaire du Musée,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la réalisation de ces projets.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20141120-4-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Vice-Président du Conseil  
Général des Landes**

*Affichée le : 24 Novembre 2014*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».